

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Tourcoing (59200)

## Réponses de Franck Talpaert, au nom de la liste « AMBITION COMMUNE »

– le 19/01/2020 à 18:38 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des tourquennois de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.*

En lien étroit avec les usagers, les associations et le support technique de la MEL, nous définirons dès les premiers mois, un schéma directeur ambitieux pour aménager notre réseaux de voirie afin de créer une vraie continuité des parcours cyclables.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

*Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo*

Dans le cadre de la maison du vélo que nous voulons installer, le comité aura de fait une place prépondérante. ( Usagers/ Associations/ techniciens/ Elus / Police/ Pompiers/ Education...)

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Il devra être connecté au centre-ville de Tourcoing.

Les continuités évoquées dans la ville doivent bien sûr déboucher sur les continuités métropolitaines et vers la Belgique. Les crédits engagés pour l'installation de portiques dans le métro auraient dû être orientés vers l'aménagement de voies rapides express Roubaix-Lille et Tourcoing-Lille sur la base de la piste cyclable qui existe sur nos grands boulevards.

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir carte proposée par Droit au vélo

En accord avec le principe, nous prioriserons 4 axes pénétrants vers le centre Ville.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Roubaix, Halluin, Neuville en Ferrain....

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Avec limitation à 30 km/h et des rues prioritaires pour le vélo. A engager dans des zones test en concertation et après accord des riverains .

#### Action n°7 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemple : Les rue Gambetta et Gustave Dron

En particulier sur l'avenue Gustave Dron qui peut facilement être aménagée. Le Boulevard Gambetta devrait intégrer ce principe. Nous regrettons que cela ne soit pas le cas dans les projets prévus. Si nous pouvions, nous réexaminerions ce projet.

#### Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

#### Action n°9 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

De manière ponctuelle dans un premier temps en lien avec les associations de parents d'élèves et les riverains. Les écoles sont une priorité sur l'aménagement des rues en zones de rencontre ou de zones apaisées et sécurisées.

#### Action n°10 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Le coût du retour au stationnement payant ne nous oriente pas vers cette solution. En revanche, la priorisation de l'accès aux parking en ouvrage et la réduction du stationnement en surface sera privilégiée.

### Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

#### Action n°11 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare de Tourcoing, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

#### Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

#### Action n°13 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Plus de place pour le vélo et visibilité accrue pour les piétons. Respect du stationnement à 5 mètres.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous encouragerons sur la ville le développement d'un savoir rouler à vélo, comme le savoir nager qui existe déjà.

#### Action n°15 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

#### Action n°16 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

Plutôt des journées vélo avec des secteurs totalement apaisés.

#### Action n°17 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

### Action n°18 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Un axe fort pour la maison du vélo et des mobilités douces.

### Commentaires généraux

Une politique favorable au vélo et aux mobilités douces est, sur tous les plans, une politique qui contribue à une meilleure qualité de vie citadine ( santé, sécurité, tranquillité, convivialité, économie). Nous nous engageons, si nous sommes élus à Tourcoing, à enclencher, dès les premiers mois du mandat, une réelle politique cyclable, digne d'une ville de plus de 97 000 habitants .

Nous avons cette volonté d'œuvrer pour une ville plus apaisée, avec un espace public mieux partagé entre les différents usagers, afin d'améliorer fortement la sécurité des cyclistes et des piétons. Pour cela il conviendra d'agir sur les infrastructures (le réseau viaire) sur les services (mécanique, entretien, conseils) et surtout, sur la communication, pour faire partager aux non initiés, les intérêts de se déplacer à vélo ou à pied. L'objectif est d'entamer un véritable changement de paradigme sur tout ce qui est en lien avec la mobilité, de travailler avec l'ensemble des acteurs et non pas de les mettre en opposition. Cette transformation indispensable de nos modes de déplacement ne pourra se faire qu'en concertation avec l'ensemble des usagers, dont bien sûr, les automobilistes.

Pour fédérer autour du vélo, nous travaillerons à la création d'une maison du vélo et des mobilités douces, en collaboration avec les associations cyclistes, les associations de marche et les différents usagers de la route. Une des ses missions sera d'organiser des événements et de promouvoir l'usage du vélo. Il nous semble également que la question des vélos en libre-service doit être abordée. La façon dont les stations sur Tourcoing sont placées n'est pas bonne ; celles-ci sont trop grandes et pas assez bien réparties sur le territoire. La MEL envisage d'en supprimer ce qui est inacceptable ! Autre point, la disparition anormale des V Lille à assistance électrique, dont il conviendrait de relancer la possibilité de location.